

# Les limites du Comté de Nice

Le Comté Niçois hier et aujourd'hui...

## L'ESPACE NICOIS DETACHE DE LA PROVENCE EN 1388



En 1310, le comte Robert de Provence divise le comté en vigueries, circonscriptions administratives. En 1380, une guerre dynastique éclate entre deux prétendants à la succession de Provence. Les quatre vigueries les plus orientales (Nice, Barcelonnette, Puget-Théniers, Sospel-Lantosque) choisissent un parti qui va s'avérer perdant. Dès 1385, Barcelonnette se détache de la Provence et se place sous la protection du comte de Savoie. A compter du 29 septembre 1388, les trois autres vigueries font de même, parfois incomplètement. C'est la dédition de 1388, dont il va résulter des frontières occidentales très tourmentées.

## LE COMTE DE NICE PREND SA FORME



Aux quatre vigueries initiales vont s'ajouter progressivement des fiefs que le comte, puis duc de Savoie, acquiert au fil du temps ou sur lesquels il finit par imposer son autorité absolue : le marquisat de Dolceaqua (1524), le comté de Tende (1581), le comté de Beuil (1621). En revanche, la frontière avec la France demeure complexe et sinueuse.

Ce territoire constitue la base de ce que l'Histoire regardera désormais comme l'entité " comté de Nice ". Il correspond aussi au ressort du Sénat de Nice, tribunal suprême créé en 1614 par le Duc de Savoie Charles-Emmanuel 1er pour mettre en œuvre ses décisions de façon uniforme dans tout cet espace. Notons que le terme " comté " a été forgé de toutes pièces par les Savoie pour dénommer notre région. Il ne renvoie pas à l'existence d'un " comté " de Nice, mais plutôt au souvenir du découpage territorial administratif mis en place à l'époque carolingienne, à l'instar des counties anglo-saxons d'aujourd'hui.

## LES FRONTIÈRES SE RATIONALISENT



Tout au long du XVIIIe siècle, au gré des guerres entre la France et le duc de Savoie (qui devient aussi roi de Sardaigne en 1720), les frontières compliquées héritées de la dédition de 1388 vont être rationalisées. La viguerie de Barcelonnette et les villages d'Aiglun et du Mas sont cédés à la France en 1713-1718. En 1760, on procède à un échange : Cuébris, Saint-Antonin, La Penne, Guillaume, Sauze, Daluis et la vallée de la Roudoule deviennent sardes ; Gattières, Bouyon, Conségudes et Les Ferres deviennent françaises. La frontière occidentale se fixe plus clairement sur le Var, l'Estéron et la ligne de crête.

## LE COMTÉ DE NICE TEL QU'IL DEVIENT FRANÇAIS



En 1818, une réforme administrative sarde détache l'ancien marquisat de Dolceacqua du comté de Nice. En 1861, malgré le vote favorable des populations de Tende et La Brigue, les gouvernements français et sarde fixent la frontière orientale en-deçà des limites historiques du comté de Nice. Ainsi, c'est incomplet que notre

territoire devient français. Il faudra attendre 1947 pour qu'il retrouve son unité, à la faveur de la cession de Tende et La Brigue à la France par l'Italie.

Les frontières du comté de Nice révèlent l'histoire complexe et tourmentée de Nice et de sa région.

## LE COMTE DE NICE AUJOURD'HUI AU SEIN DES ALPES MARITIMES



Nice et son comté forment les derniers accroissements territoriaux de la France en Europe, en 1860 pour l'essentiel, puis en 1947 pour un dernier espace. Cette histoire se comprend mieux avec quelques cartes.

